

	Fiche reflexe 15 Circuit du linge personnel du patient infecté	Document COVID 4-15 V2
	Date : 24 mars 2020 MAJ 27/03/20	Page : 1/2

PROCEDURE CIRCUIT DU LINGE PERSONNEL DU PATIENT INFECTE COVID 19

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

1.1 OBJET

Cette procédure a pour objectif :

- D'identifier le circuit du linge personnel contaminé d'un patient COVID 19, à traiter avant sa sortie.
- De restituer un linge propre et désinfecté par la blanchisserie à la sortie du patient
- D'identifier les modalités de prise en charge avec les différents sacs à utiliser

1.2 . DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à l'ensemble des services d'hospitalisation ayant accueilli des patients contaminés par le COVID 19.

2. RESPONSABILITES

2.1 . RESPONSABILITES RELATIVES AU DOCUMENT

Les rédacteurs sont soumis à la réévaluation de cette procédure en fonction de l'évolution de la pandémie

Les cadres de santé des services sont responsables de la diffusion de cette procédure auprès des différents personnels concernés.

2.2 RESPONSABILITE CONCERNANT L'OBSERVATION DE LA PROCEDURE

Tous les professionnels qui de par leurs fonctions sont amenés à traiter les patients contaminés par le COVID 19 sont tenus de connaître et d'appliquer cette procédure

NUMEROS UTILES pour le réapprovisionnement des sacs ou du linge :

- Monsieur Andy NGUYEN : responsable de la blanchisserie
04.67.33.21.00- 07.88.01.42.73
- Monsieur Pascal CAZALIS : responsable adjoint de la blanchisserie
04.67.33.21.22

